



accord thermique

solutions énergétiques



La transition énergétique nous concerne tous

Devenez thermicien-conseil avec accord thermique,

Un métier novateur

Vous avez une expérience réussie en technique du bâtiment, les enjeux du développement durable en construction et rénovation vous intéressent, vous avez un réseau ou vous êtes en capacité d'en créer un rapidement, vous voulez partager votre expérience, vous souhaitez entreprendre ou garder votre indépendance...

Vous pouvez créer votre **entreprise de conseil**, avec l'appui d'un **groupe structuré** et un **contrat de réseau**.

La relation humaine est au cœur de notre profession et de nos méthodes de travail. L'écoute, le dialogue, la disponibilité sont essentiels pour apporter le meilleur service à nos prospects et clients et les connaissances en technique du bâtiment sont importantes pour bien maîtriser son sujet : **le conseil en solutions énergétiques.**

- ◆ *Vous êtes dynamique et autonome.*
- ◆ *Vous êtes curieux et aussi à l'aise avec un architecte, qu'un artisan.*
- ◆ *Vous avez l'envie.*

➤ C'est le bon moment pour entreprendre sur **un marché en plein développement**, ne passez pas à côté de cette opportunité, **ensemble** construisons la performance énergétique !



L'étude thermique au cœur de vos Projets

accord-thermique.fr

Bureau d'études thermiques indépendant

Le **thermicien-conseil** est indépendant, il n'y a **pas de statut de salarié** mais le travail se fait en étroite collaboration avec **accord thermique**.

Nous vous fournissons les bases nécessaires à votre démarrage et entretenons avec vous des liens réguliers pour échanger sur les actions en cours et trouver des réponses et des solutions aux difficultés que vous pouvez rencontrer.

La mise à niveaux des connaissances de la réglementation est prévue dans notre processus d'intégration.

Pour réussir dans votre entreprise, vous devez constituer votre propre réseau, établir et entretenir des contacts avec tous les professionnels des métiers du bâtiment, de la construction, de l'énergie, les associations, les organismes publics et privés investis dans la performance énergétique...

VOUS AVEZ UNE EXPÉRIENCE EN TANT QUE :

- ◆ Chef d'agence dans le bâtiment
- ◆ Responsable technique
- ◆ Responsable de service après-vente technique
- ◆ Conducteur de travaux du bâtiment
- ◆ Directeur d'agence dans le négoce de matériaux et/ou matériel de construction
- ◆ Technico-commercial en bâtiment
- ◆ Diagnostiqueur immobilier
- ◆ Enseignant technique du bâtiment
- ◆ Responsable ou chef d'entreprise du bâtiment
- ◆ Maître d'oeuvre, dessinateur
- ◆ Conseiller info-énergie
- ◆ Chargé d'études en thermique
- ◆ Bureau d'études thermiques
- ◆

Contactez-nous !

accord-thermique.fr

Optimiser les systèmes constructifs
c'est notre vocation !



**accord
thermique**

solutions énergétiques



**vitale
home**

votre habitat numérique